

Fraude Carrousel

Qu'est-ce que la fraude carroussel?

- L'opérateur disparaît sans payer la TVA due
- Peut soumettre sa déclaration et ne pas payer; ou
- Ne soumet pas de déclaration et ne paye pas
- Peut être une chaîne de transactions simple et courte
- La chaîne de transaction inclut le remboursement de la TVA

History: a cautionary tale

designed to aid and abet fraud. One widely practised form of fraud involved selling gold coin or bullion to legitimate dealers, charging VAT and then failing to account for it to C&E. In some instances the gold was smuggled into the UK. The C&E's Internal Audit Unit estimated that by March 1982 the annual rate of VAT lost through gold frauds was £120 million but since then C&E maintain that administrative and legislative measures have reduced, although not completely eliminated, the scope for these frauds.

investigation within a specific period. Even if this were possible, it would be extremely difficult to forecast the manpower resources required. Some operations may not involve a large manpower effort whilst others, such as those involving VAT gold frauds, are the reverse.

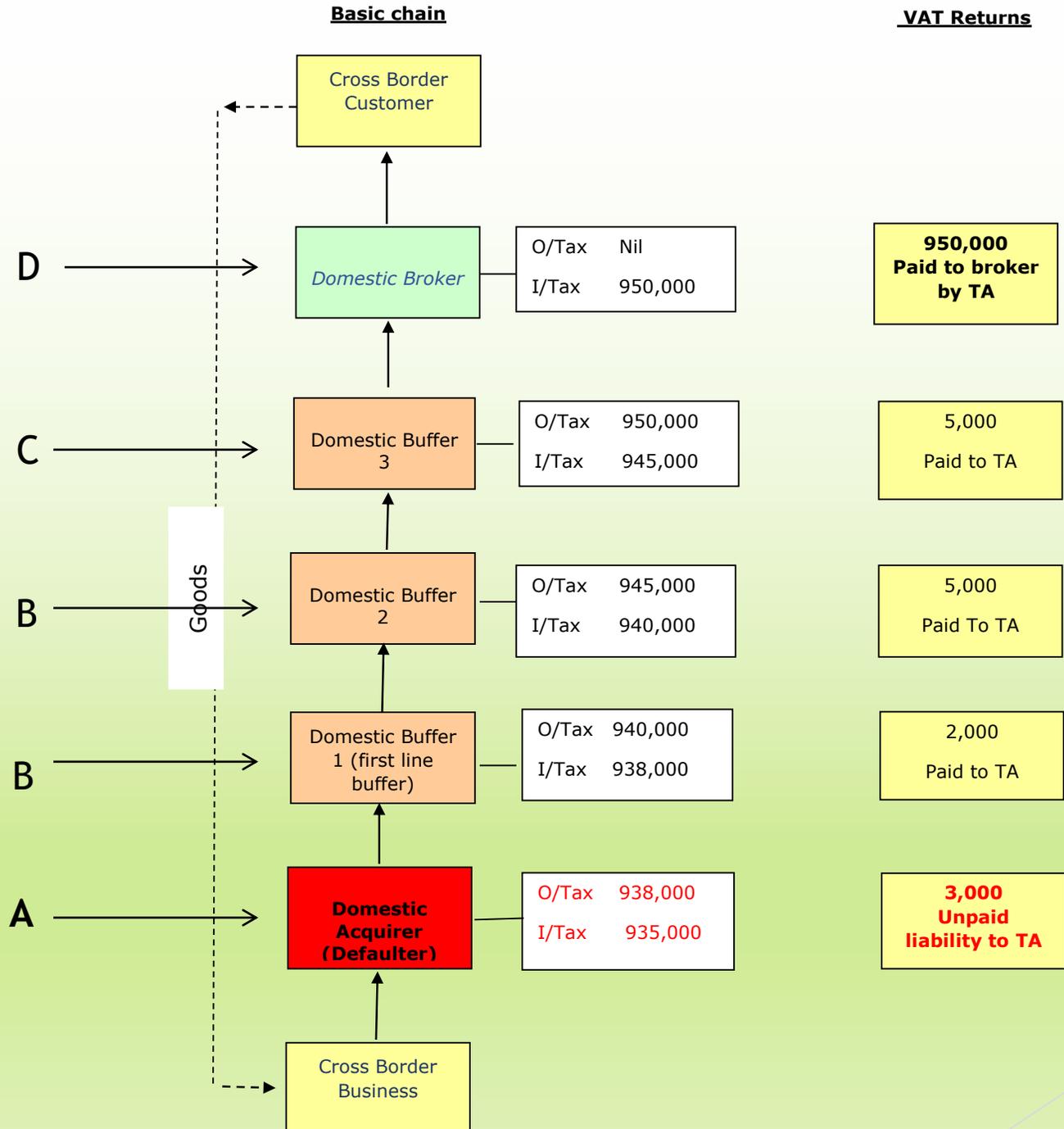
Combien pensez-vous que le Royaume-Uni perdait par an à cause de la fraude carrousel dans les années 2000?

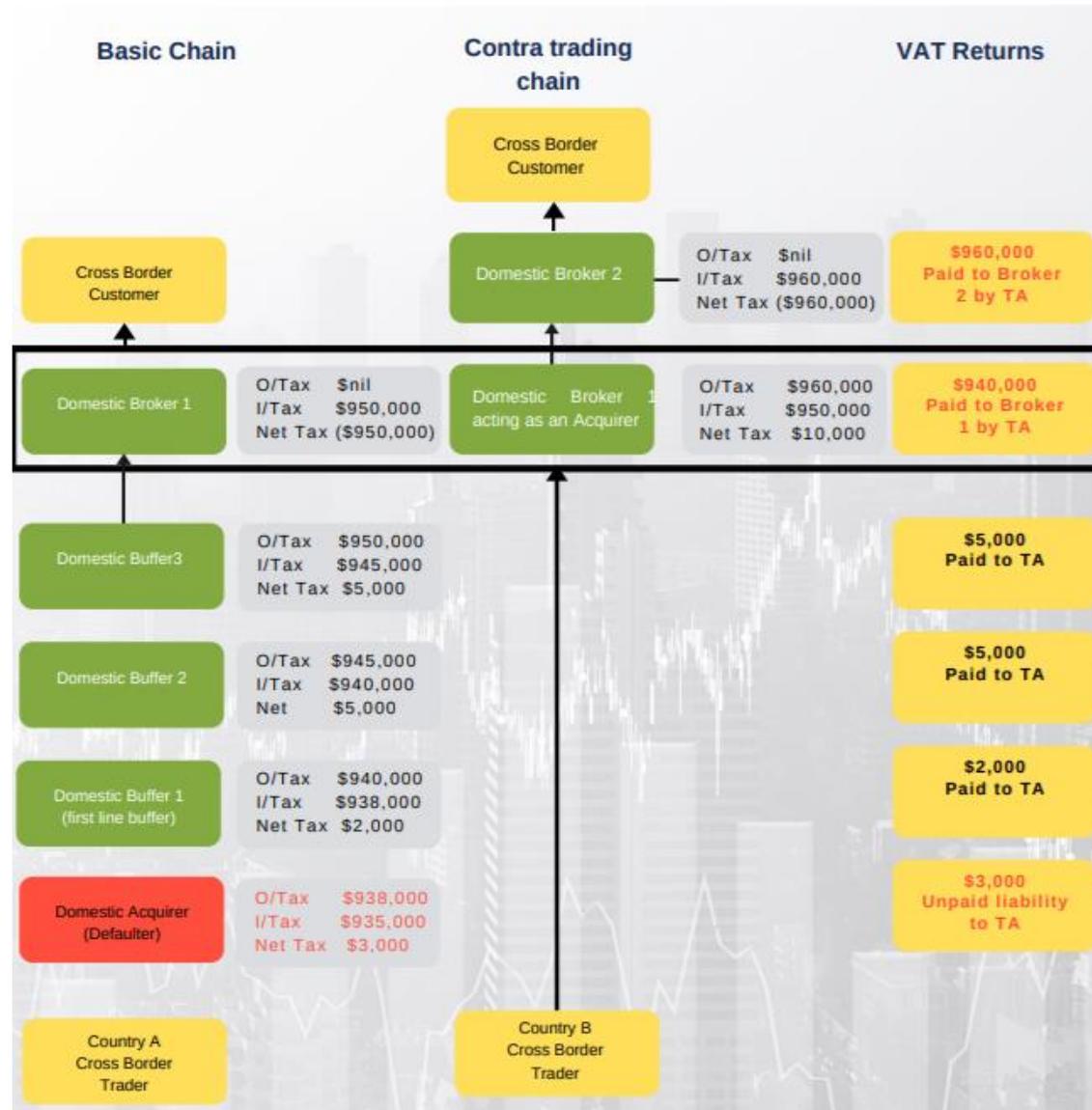
- A £1.65 milliards
- B £2.64 milliards
- C £8.4 milliards

Deux facteurs contributeurs importants:

- Commerce transfrontalier - Libre circulation des biens et des personnes dans l'UE
- La 6^{ème} Directive sur la TVA - le droit de remboursement de la taxe en amont

Missing trader fraud (carousel) transaction chain





Participants

- L'acquéreur
- La partie en défaut
- L'opérateur tampon
- L'intermédiaire
- L'opérateur pirate

L'acquéreur

L'acquéreur est une entité assujettie à la TVA qui importe des marchandises d'une juridiction étrangère, pour les revendre sur le marché local à une autre entité assujettie à la TVA et disparaître sans payer la TVA.

La partie en défaut

- La partie en défaut est l'entité qui n'honore pas ses obligations en matière de TVA et qui « disparaît » sans laisser d'adresse de transfert, de livres comptables, registres.
- La partie en défaut peut également être appelée « société écran », « acquéreur » ou « opérateur pirate », en fonction des éléments caractéristiques de la transaction et de la TVA empochée

L'opérateur tampon

- L'opérateur tampon est un assujetti enregistré qui intervient entre la partie défaillante et l'intermédiaire dans la chaîne de transactions
- Le rôle qu'assume l'opérateur tampon permet la mise en place d'une structuration par niveaux des livraisons qui donne à la chaîne de transactions une apparence légitime, mais qui en réalité n'existe que pour masquer la fraude à la TVA.
- Le nombre de tampons que l'on retrouve dans une chaîne de transactions varie en fonction de la complexité du dispositif de fraude carrousel mis en place.
- Les tampons opèrent généralement dans les dispositifs de fraude carrousel.

L'intermédiaire

- L'intermédiaire est un assujetti à la TVA qui expédie ou exporte des biens ou services en tant que participant à la chaîne de fraude carrousel.
- L'intermédiaire intervient au bout de la chaîne de transactions et perçoit la TVA en amont sans contrepartie en termes de TVA en aval, pour pouvoir bénéficier d'un remboursement.

L'opérateur pirate

- L'opérateur pirate est une entité qui utilise frauduleusement le numéro d'identification fiscale d'une autre entité ou personne pour effectuer des transactions.
- Dans la plupart des cas, l'entité dont l'identité fiscale a été usurpée ne s'en rend même pas compte jusqu'au moment où l'administration fiscale entre en contact avec elle contact pour vérifier les livraisons.

Marchandises

- N'importe laquelle
- Généralement à forte valeur ajoutée et faible volume
- Qu'il y ait une demande avérée ou pas de la marchandise de la part des consommateurs
- Parmi les exemples il y a:
 - Les téléphones portables
 - Les puces électroniques
 - Les boissons gazeuses
 - Les quotas laitiers
 - Les métaux précieux non répertoriés
 - Les métaux précieux
 - La main d'oeuvre

Indicateurs: Immatriculation

- Activité commerciale
- Société à responsabilité limitée
- Les agents et directeurs de la société sont complètement nouveaux dans ce secteur d'activité
- les activités commerciales apparaissent artificielles selon les enquêtes menées
- Ceci peut inclure des fournisseurs et des clients "captifs"
- Très peu de "vérification usuelles" faites
- Les agents de la société semblent s'en tenir à un scripte et sont incapables de répondre aux questions détaillées concernant le modèle d'opération de la société etc.
- La boîte postale semble être un lieu de résidence connu

Indicateurs: les bénéfices

- Le modèle de transaction change soudainement, par exemple on passe soudainement de déclarations néants à des valeurs élevées.
- Croissance exponentielle du chiffre d'affaires
- Peu de différence entre la valeur des entrées et des sorties, ce qui suggère des marges très faibles.
- Demandes de remboursement significatives
- Déclaration(s) manquante(s)
- Très peu de taxe accessoire en amont par rapport aux chiffres d'affaires.

Indicateurs: locaux commerciaux & documentation

- Pratiquement aucun signe de véritable activité commerciale
- L'activité commerciale se limite à quelques courtes périodes d'activité de grande valeur par mois.
- Aucun stock n'est maintenu, tous les produits achetés sont revendus presque immédiatement.
- Les modalités de paiement peuvent être inhabituelles. Par exemple, si A vend à B qui vend à C, il se peut que C paie A et B paye la différence - les paiements fractionnés ne sont donc pas rares.
- Il semble qu'il y ait peu ou pas de négociation sur le prix.
- Les comptables sont peut-être des facilitateurs de fraude carrousel connus.
- Peu de preuves que des lots de marchandises ont été livrés à votre commerçant ou que celui-ci les a vus.
- Que le commerçant suggère qu'il aurait pris des dispositions pour que les marchandises soient inspectées de manière indépendante n'est pas un argument suffisant pour empêcher un examen plus approfondi.

contre mesures

Trois principales catégories:

- Un réseau national de spécialistes de la conformité, placés sous la direction d'un seul responsable, chargés des activités quotidiennes de conformité.
- un service d'enquête spécialisé chargée de mener des enquêtes criminelles et de prendre des mesures pour tracer et saisir les actifs.
- Introduction de nouvelles mesures législatives pour lutter contre la fraude

Un réseau national de spécialistes de la conformité, placés sous la direction d'un seul responsable, chargés des activités quotidiennes de conformité va:

- ▶ Visiter les entreprises au stade du pré-immatriculation et refuser l'enregistrement si nécessaire.
- ▶ Visiter toutes les entreprises immatriculées pour vérifier les transactions et effectuer des enquêtes approfondies.
- ▶ Radier rapidement les entreprises impliquées dans des fraudes carrousel si l'entreprise est dormante.
- ▶ Appliquer des périodes comptables raccourcies lorsqu'il existe un risque de défaillance (mesure existante).
- ▶ Renvoyer des dossiers pour enquête criminelle
- ▶ Effectuer des enquêtes approfondies sur les demandes de remboursement en vue de refuser la taxe en amont lorsque les transactions sont liées à la fraude.
- ▶ Lorsqu'un administrateur ou un dirigeant d'une entreprise est lié à une dette de TVA, il émettra un avis d'obligation de fournir une garantie.
- ▶ consulter des spécialistes, tels que des avocats et des comptables, pour s'assurer que les décisions sont juridiquement conformes et qu'elles résisteront à un examen approfondi.
- ▶ émettre des avis d'imposition

•un service d'enquête spécialisé chargée de mener des enquêtes criminelles et de prendre des mesures pour tracer et saisir les actifs va.

- ▶ Mener des enquêtes criminelles sur les fraudes carrousel
- ▶ Consulter les spécialistes du réseau
- ▶ Prendre des mesures pour saisir les actifs de la fraude
- ▶ Lorsqu'une enquête criminelle n'est pas possible, renvoyer le dossier au réseau pour une action civile appropriée.
- ▶ Agir sur la base des renseignements reçus

Les nouvelles mesures législatives pour lutter contre la fraude peuvent inclure:

- Une mesure de responsabilité conjointe et solidaire
- Un mécanisme d'autoliquidation
- Des pénalités appliquées aux comptables pour avoir facilité la fraude
- Application de nouveaux précédents juridiques

En conclusion

- Fonctionne généralement mieux lorsque le mécanisme de remboursement de la TVA est efficace
- Fonctionne généralement bien si les échanges transfrontaliers sont faciles.
- Il faut être vigilant à tous les stades - avant et après l'immatriculation.
- N'ignorez pas les premiers stades - plus vite vos experts techniques et juridiques se réunissent, mieux c'est.
- Une stratégie nationale est importante
- Ne baissez pas la garde parce que vous pensez que cela n'arrivera pas chez vous, ou parce que vous pensez que vous l'avez vaincu
- Une aide interne ?